

MESSAGE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE PAROISSIAL

À propos du "Denier" don pour la paroisse et/ou don pour le diocèse

Vous êtes attachés à votre Église : paroisse, diocèse et vous contribuez à son bon fonctionnement en participant à sa vie matérielle.

Il est encore temps de faire un don pour 2019, des enveloppes sont à votre disposition sur les présentoirs à l'entrée des églises avec toutes les informations sur l'importance de vos dons pour la vie matérielle de l'Église,

Même si la présentation a un peu changé, vous avez toujours la possibilité d'orienter votre don c'est-à-dire de choisir la destination de votre offrande.

Si vous utilisez l'enveloppe du denier, vous pourrez faire vos dons

soit à la paroisse, en inscrivant au dos du chèque :

"Pour la paroisse de Saint-Lambert et Saint-Gilles en Linières"

soit au diocèse si rien est mentionné

deux chèques comme cité plus haut.

Si vous souhaitez le faire via le site : <http://don.diocese49.org>

vous avez aussi la possibilité d'en choisir la destination en cochant

soit à la paroisse

soit le denier ou une autre destination de votre choix

ou répartir en faisant deux déclarations

Il y a enfin la possibilité d'opter pour le prélèvement : toutes les informations pour cela sont dans l'enveloppe Denier ou sur le site.

Dans les deux cas, "l'Association diocésaine d'Angers" vous retournera un reçu fiscal -par le site, c'est immédiat- et reversera à la paroisse la somme que vous lui avez indiquée.

Si vous êtes imposables, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don ainsi un don de 100€ vous coûtera 34€

Comme vous le savez, l'offrande paroissiale est un élément essentiel pour équilibrer notre budget.

Merci à ceux qui ont apporté leur contribution et à ceux qui ne vont pas tarder à le faire: on peut verser sa contribution à tout moment de l'année, il n'est pas trop tard.

Merci encore pour votre soutien, nous avons besoin de la paroisse, la paroisse a besoin de nous.

Le Conseil Economique Paroissial vous remercie pour votre générosité.